



Saint-Jouvent



Lettre mensuelle N°57- février 2026

Informations communales

Vœux du maire

Le 10 janvier dernier, près de 250 personnes ont participé à la cérémonie des vœux. Le discours des enfants du Conseil municipal a été très apprécié du public.

Madame le Maire a ensuite dressé le bilan de l'année 2025 et a confirmé qu'elle ne se représenterait pas. Malgré le contexte incertain, elle insiste sur le rôle de la commune qui reste un repère et demeure un pôle de stabilité garante de la continuité du service public, pour tous et partout sur le territoire.. Elle a souhaité qu'en ensemble, nous continuions à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir. Elle a également appelé à une forte mobilisation pour les prochaines élections municipales avant de passer au moment convivialité.



EHPAD Jean Mahaut à Nieul



Ouverture de l'Accueil de jour pour personnes âgées le 2 mars 2026

L'accueil de jour propose un accompagnement individualisé aux personnes accueillies et un soutien aux aidants le plus souvent. Il a pour objectif de permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel.

Inscriptions et informations : 05 55 75 60 32

Inscription sur les listes électorales

Les élections municipales et communautaires auront lieu **les 15 et 22 mars 2026**. Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales avant la date butoir. Vérifiez dès maintenant votre inscription sur les listes électorales :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes->



Infos



Changement des 2 fenêtres au dessus de la BCD côté



Les dossiers d'inscription pour la rentrée 2026 sont disponibles en mairie. L'inscription scolaire est nécessaire pour :

- l'entrée à la maternelle,
- les nouveaux arrivants.

Les prévisions de février



L'agenda de février

Dimanche 1^{er} février

- Marché mensuel

- Loto organisé par les parents d'élèves à la salle polyvalente à 14h00

Remise du label Bio territoire engagé à l'espace Kaolin à 17h30

Conseil municipal espace Kaolin à 19h00

Début des vacances scolaires

- PIMMS Mobile sur le parking à côté de la boulangerie de 9h30 à 11h30

- Réunion Publique d'information Révision du PLU Espace Kaolin à 18h

Rentrée scolaire

Conseil communautaire à l'Espace Kaolin à Saint-Jouvent à 18h

Soirée théâtre organisée par le Comité des Fêtes à la Salle Polyvalente

Mardi 3 février

Jeudi 5 février

Samedi 7 février

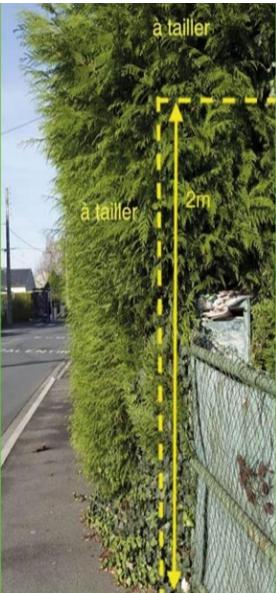
Jeudi 19 février

Lundi 23 février

Jeudi 26 février

Samedi 28 février

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.



En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

Merci de respecter cette règle

REMISE DU LABEL

TERRITOIRE BIO ENGAGE

par la Région Nouvelle

Aquitaine

le 3 février à 17h30

L'équipe municipale se verra remettre le label qui a permis de poser ce panneau territoire bio engagé à chaque entrée du bourg.



Venez NOMBREUX



Téléphone mairie : 05 55 75 81 01

mail : contact@saintjouvent.com

Site internet : www.saintjouvent.com



[www.facebook.com](#)